

aser

association

Action Sécurité Ethique Républicaines

---

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

ACTION SÉCURITÉ  
ETHIQUE RÉPUBLICAINES

---

[WWW.ASER-ASSO.ORG](http://WWW.ASER-ASSO.ORG)

ASER poursuit son travail pour que cesse les transferts d'armes vers les pays de la coalition dirigée par l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis sur la base des paragraphes 2 & 3 de l'article 6 du traité sur le commerce des armes (TCA).

**En mai 2019**, ASER inaugurait une nouvelle forme d'action juridique : le **dépôt d'un référé pour empêcher le chargement d'armes du cargo Bahri Yanbu au Havre**. Son rejet, motivé par l'absence d'escale du cargo, constitue néanmoins une belle victoire car les armes n'ont pu être chargées.

Le 07 mai 2018 ASER était la première ONG à agir en justice contre le gouvernement français dans le cadre de ses ventes d'armes vers les pays de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, en guerre au Yémen.

**En juin 2019 ASER était donc auditionnée par le Tribunal administratif**. Cela constitue une première victoire pour ASER et l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) qui l'avait rejointe dans son action.

Les juges se sont en effet déclarés compétents, créant ainsi une nouvelle jurisprudence, bien qu'ils aient refusé l'applicabilité directe du traité sur le commerce des armes (TCA).

**En juin 2019**, l'association **renouvelait son action en direction du cargo Bahri Tabuk**. Chargé d'armes, il n'aurait pas dû transiter dans le port de Fos-sur-Mer, c'est pourquoi des membres d'ASER étaient présents aux côtés de militants syndicaux et des ONG de la région.



*Mobilisation au port de Fos-sur-Mer*



*Maitre Mattéo Bonaglia - crédit ASER*

**Un appel est alors déposé par ASER et l'ACAT, rejointes par les ONG Action contre la Faim, médecins du monde, Salam4Yemen et Sherpa**. Suite au rejet de l'appel par ordonnance, une requête au Conseil d'État est déposée par ASER et ces mêmes ONG

Le 02 octobre 2019, le Président d'ASER était convoqué par la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSi) suite à l'utilisation dans le cadre de ses actions en

justice, de documents classifiés « secret défense » déjà rendus publics révélant un mensonge d'État sur l'usage des armes françaises au Yémen.

## CONFÉRENCE TCA

ASER a participé à la **cinquième conférence** des États du TCA qui se tenait à **Genève en Suisse du 26 au 30 août 2019.**



Son Président est intervenu en plénière abordant notamment la saisine d'ASER auprès du tribunal administratif de Paris.

Sur invitation d'ASER à rejoindre sa délégation, Éric David, Professeur émérite de droit international à l'Université libre de Bruxelles et Daniel Turp, Professeur titulaire à l'Université de Montréal sont intervenus lors de cette conférence.

## CONFÉRENCES

Le 10 décembre 2019, à l'initiative de l'Institut de Recherche en Droit International et Européen de la Sorbonne (IREDIÉS), l'ACAT et ASER, une conférence s'est tenue à l'École Normale Supérieure portant sur : ***Le conflit au Yémen et la légalité des transferts d'armes : doctrines, pratiques et contentieux.***

de l'ARC strategic, litigation ; Benoît Muracciole, Président d'ASER ; Daniel Turp, Professeur titulaire à l'Université de Montréal

Sous la Présidence de Geneviève Bastid-Burdeau, Professeure émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne.

Avec l'interventions de Matteo Bonaglia, Avocat au Barreau de Paris ; Elias Geoffroy Responsable programme & plaidoyer Afrique du Nord & Moyen-Orient ACAT ; Laurence Greig (Ancile Avocats), avocate au Barreau de Paris ; Vincent Letelier, avocat au Barreau de Bruxelles et membre



Le 12 décembre 2019, une conférence était organisée par la faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles, de l'ARC strategic, litigation et d'Al Wallonie sur le thème de [la légalité du transfert d'armes vers l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis et les membres de la commission militairement impliqués au Yémen.](#)

Avec l'Interventions d'Éric David, Professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles ; Benoît Muracciole ASER, Daniel Turp, Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal ; Brian Wood, doctorant à la faculté de droit de Middlesex University à Londres.

## SALON

En novembre 2019, JC Alt et B Muracciole se sont rendus pour ASER au **Salon Milipol** qui, de plus en plus, est axé sur le matériel de surveillance. Une visite rendue possible

## PARLEMENT

- **Travail de sensibilisation auprès des sénateur.trices et député.e.s**
- **Rencontres** d'Alexis Corbière, Bastien Lachaud, Jean Lassalle, Sébastien Nadot, François Ruffin.
- **Propositions de questions écrites au gouvernement.**

**La légalité du transfert d'armes vers l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et les membres de la coalition militairement impliqués au Yémen**

**Jeudi 22 décembre - Table ronde**  
Local Raz. 2.110 de 16h à 18h

**16h00** Mot de bienvenue par Yoko Kawakita, le président de l'ARC strategic litigation, directeur adjoint du Centre de droit international de l'Université libre de Bruxelles.

**PARTIE I - Présentation des recours devant les juridictions nationales sous la présidence d'Alone Lagerweil, directrice du Centre de droit international de l'Université libre de Bruxelles.**

**16h05** Présentation des recours devant les juridictions belges Néant Lefebvre, membre de l'ARC strategic litigation, avocat)

**16h15** Présentation des recours devant les juridictions françaises (Benoît Muracciole ASER)

**16h25** Présentation des recours devant les juridictions britanniques (Brian Wood)

**16h35** Présentation des recours devant les juridictions canadiennes et autres juridictions (Daniel Turp, Université de Montréal)

**16h45** Période d'échanges et de questions

**PARTIE II - Présentation de l'avis sur la légalité internationale des transferts d'armes vers l'Arabie saoudite sous la présidence de Philippe Meuniers (Amnesty International).**

**17h00** Interventions d'Eric David, Daniel Turp et Brian Wood

**17h30** Période de questions et d'échanges sur l'avis

**18h00** Mot de clôture par Yoko Kawakita

**RECEPTION**

Faculté Droit & Criminologie

par un article du Canard enchaîné médiatisant le refus de renouveler l'accréditation jusque-là octroyée à l'association.

- **Participation** du Président d'ASER, Benoît Muracciole aux côtés de Matteo Bonaglia, et Daniel Turp à **une table ronde à l'invitation d'Alexis Corbière** suite à sa demande de création d'une mission d'enquête Parlementaire sur les transferts d'armes vers les pays de la coalition dirigée par l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis.

## USAGE DE LA FORCE ET DES ARMES PAR LA FORCE PUBLIQUE

ASER continue son travail sur le respect des droits de l'Homme dans l'exercice de la force publique en France plus particulièrement sur la **proposition de**

**création d'un organisme de contrôle indépendant et externe de la force publique.**

## ASSISTANCE AUX VICTIMES

ASER est restée en contact avec la **famille Louise** dont le fils Loïc est mort suite à un usage disproportionné du Taser.

ASER continue de suivre l'affaire **Maxime Beux** concernant la perte de l'œil gauche après l'usage d'un flashball par la Bac de Reims.

## RAPPORTS - RECHERCHES

**Romane Tabart**, en stage pendant 2 mois à ASER, a commencé un **rapport sur la création d'un organisme indépendant et**

**externe de la force publique.** Le rapport sera finalisé en 2020.

ASER a contribué à [l'Avis sur la légalité internationale des transferts d'armes vers l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis et les membres de la coalition militairement impliquée au Yémen](#) d'Éric David, Professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles ; Daniel Turp, Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal ; Brian Wood, doctorant à la faculté de droit de Middlesex University à Londres et chercheur associé au sein de l'International Peace Information Service, et Valentina Azarova, universitaire et praticienne du droit international .



DÉCEMBRE 2019

Le site d'ASER ([www.aser-asso.org](http://www.aser-asso.org)) a fait l'objet en 2019 d'une mise à jour et consolidation de son architecture.

Malgré un important travail des agences de communication françaises et étasuniennes

pour « éviter » toute communication négative vers l'Arabie saoudite, ASER est parvenue à traverser ce mur du silence : interviews et citations au sein de différents médias écrits, radios et télévisions

## PRESSE ÉCRITE

Le Monde, Le Monde diplomatique, Libération, La Voix du Nord, l'Humanité, La Croix, Politis, Le Canard enchaîné, The Nation, Challenges, 20 minutes, France soir, Ouest France, Société Paris

Normandie, La Tribune des travailleurs, Actualité des luttes, L'Orient le jour, L'Obs.

Presse spécialisée : AJDA, Le syndicat des avocats de France

## WEB

Sputnik, Famack.com, Groupe Louise Michel, Mondafrique, EKHO, Amicus radio,

Le blog monde diplomatique, Le Médias, Boursorama, Worldnewsplatform, Euronews.

## PRESSE AUDIOVISUELLE

Russia Today France, TV5 Monde, France 24, France 2, France 3

## RADIO

France info, Europe 1, RFI, France Bleue, RMC.





[WWW.ASER-ASSO.ORG](http://WWW.ASER-ASSO.ORG)